



COMMUNIQUE de PRESSE

Insécurité routière Des comportements intolérables

Malgré les appels à la vigilance lancés par les forces de l'ordre, malgré les contrôles routiers menés quotidiennement, malgré les opérations de prévention mises en œuvre et malgré les chiffres de l'accidentalité 2018 présentés le 22 février dernier indiquant une nouvelle hausse de la mortalité routière pour la deuxième année consécutive, les comportements de certains conducteurs ne changent pas.

Samedi dernier, 23 février, les gendarmes du Morbihan ont procédé à des contrôles de vitesse dans le cadre des vacances scolaires entraînant traditionnellement une augmentation du trafic routier. **En l'espace d'une heure, ils ont intercepté trois conducteurs pour des dépassements de la vitesse autorisée de plus de 50 km/h.**

- Le premier circulait sur la RN 166 limitée à 110 km/h, à la vitesse de **194 km/h**.
- Le deuxième circulait également sur la RN 166 à la vitesse de **185 km/h tout en étant positif aux stupéfiants**.
- Le troisième circulait à moto sur la RD 1 limitée à **80 km/h, à la vitesse de 158 km/h**.

Ces trois conducteurs ont fait l'objet d'une rétention immédiate de leurs permis de conduire et leurs véhicules ont été saisis dans l'attente de leurs jugements.

La vitesse moyenne constatée sur les routes du Morbihan est en nette augmentation et incidemment **la part de la cause vitesse dans les accidents mortels progresse également** (20% en 2017, 27% en 2018 et 33% en 2019). Ce relâchement est probablement lié aux nombreuses dégradations commises sur les radars automatiques. **La remise en état des radars du département est en cours.** Le parc sera pleinement opérationnel très prochainement.

Avec 46 tués sur les routes du Morbihan, 2018 a été l'année la plus meurtrière de ces dernières années et si ces comportements irresponsables ne cessent pas le bilan de l'année 2019 (actuellement de 6 morts au 27 février) pourrait bien être encore plus lourd. Réagissons !

Chaque conducteur doit avoir conscience de sa responsabilité et respecter les limitations de vitesse, et d'une manière générale les règles du code de la route, édictées pour préserver la vie des usagers.

Dans cet objectif, **les militaires du groupement de gendarmerie du Morbihan continueront à s'engager résolument pour lutter contre cette insécurité routière avec notamment des moyens banalisés et des radars mobiles embarqués.**

Tous touchés, tous concernés, tous responsables



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan